**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 16 (1928)

**Heft:** 295

**Artikel:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-259543

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Constitution de déclarer la guerre, pour le réserver à la nation tout entière et de rendre par là meme la guerre plus dittiche (quelle différence avec l'etat de cnoses d'avant 1914!), mais une Allemagne fermement désireuse de paix, d'entenie, de compréhension internationale...

Lt la rencontre de ceite Allemagne, dont il faut certainement se garder de trop genéraliser la mentalite, mais dont les innieux reministes que nous avons fréquentes nous ont en tout cas présente la réconfortante image, les feministes françaises marchent de leur côté: nous n'en voulons comme preuve que les discours de deux d'entre elles en séances publiques, à Berlin et à Dresde. Mme Malaterre-Sellier a parie, en effet, dans la grande salle du Reichstag, que remptissait un auditoire attenut, de la comprénension internationale par l'intermédiaire des femmes. Et sa responsabilité de traiter ce sujet délicat, elle, Française, dans cette enceinte, en pleine capitale allemande, était lourde: chacune de nous l'a compris. Mais son discours fut non seulement un beau morceau d'éloquence, mais encore une déclaration nette des sentiments qui animent beaucoup de femmes de son pays, à l'égard des lenteurs du désarmement, à l'égard de l'attitude de certains hommes politiques, à l'égard de la nécessité de l'évacuation de la Rhénanie, nécessité envisagée sous l'angle français aussi bien que sous l'angle international. Et apres elle, sa jeune collègue, Mme Odette Simon-Bidaux, avocate à la Cour, à laquelle était échue la responsabilité également lourde de parler en séance publique, à Dresde, du rapprochement franco-allemand, sut très heureusement aussi montrer combien artificielles sont les luttes et les haines de peuples, et comment domine au-dessus d'elles la grande idée de l'humanité. Le thème principal du discours d'Oaette Simon fut en effet l'analyse de la pièce de Giraudoux, qui faisait, le mois dernier, courir tout Paris: Siegfried. On sait que le héros, cet homme en les mains duquel l'auteur a fait reposer les destinées de l'Allemagne, cet homme admiré et vénéré par ses concitoyens, a éte relevé un soir de bataille, nu et délirant, soigné et sauvé par une infirmière allemande qui l'aime; et on sait qu'au cours de la pièce, il se découvre qu'il est Français de race, de naissance et d'éducation, et que la crise d'amnésie dont il a été atteint à la suite de sa blessure a balayé tout son passé. Il n'y a donc ni opposition irréductible, ni haine fondamentale entre les deux peuples qu'incarne Siegfried, alias Jacques Forestier; et lorsque la femme française, qui l'aime aussi, l'appelle à la dernière scène par son nom allemand, ne manifeste-t-elle pas par là, elle aussi, un geste de conciliation de deux peuples en la personne d'un même homme?..

... Répétons-le: il serait dangereux de généraliser. Nous n'avons vu qu'une toute minime partie du peuple allemand, dans quelques villes, dans quelques milieux, spécialement éclairés. Nous savons que des nationalistes, des réactionnaires, des chauvins, il s'en trouve là-bas comme dans chaque pays. Mais si c'est par les femmes que l'humanité doit être sauvée des guerres futures, ces quelques impressions d'Allemagne, pour superficielles et hâtives qu'elles puissent être, nous permettent au moins d'espérer. E. Gp.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Bâle, novembre 1928.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES.

Vous recevrez avec cette circulaire notre rapport annuel, que nous recommandons à votre attention. Vous y trouverez la reproduction de nos deux affiches de la Saffa, La « maison suisse » sera probablement exposée encore une fois dans une petite exposition que la Frauenzentrale de Zurich pense organiser. L'affiche concernant la femme dans la police, que nous avons exposée à la demande de la Saffa, a été acquise par cette dernière, qui la gardera. Les autres affiches sont à la disposition de celles que cela intéresse.

Nous tenons aujourd'hui, avant tout, à attirer votre attention sur la votation du 2 décembre concernant les jeux de hasard. L'Alliance de Sociétés féminines suisses a pris naguère position contre l'initiative à une grande majorité. Femmes, nous ne votons pas mais nous pouvons et devons exercer notre influence contre les

jeux, comme nous l'avons déjà fait lors des précédentes votations.

En outre, nous vous informons que le 4 novembre a eu lieu, à Berne, une Assemblée convoquée par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, et à laquelle la plupart des grandes Associations féminines ont été invitées. Cette Assemblée a décidé de lancer, après le nouvel-an, une pétition en faveur du suffrage féminin. Cette pétition doit parvenir aussitôt que possible aux autorités. L'Alliance y prendra part autant que possible et recommande dès aujourd'hui à ses Sociétés affiliées de faire dans leur programme d'hiver une place à ce travail, en organisant des conférences et en récoltant des signatures. Pour que cette pétition atteigne son but, il faut réunir un grand nombre d'adhésions. Le Comité est prêt à fournir aux Sociétés des conférencières; si nos Sociétés le désirent, quelques membres du Comité sont aussi prêts à faire des conférences. En effet, la prochaine reprise, au Conseil National, des motions Greulich et Göttisheim, pour lesquelles l'Alliance avait déjà pris position en 1919, rend nécessaire une manifestation féminine en faveur du suffrage, et, de tous côtés, on affirme que le moment actuel est propice. Car, bien que la Saffa n'ait pas été organisée en vue de l'obtention du suffrage féminin, il nous semble indiqué d'utiliser ses résultats, puisqu'elle a certainement gagné de nouveaux partisans à la cause du suffrage des femmes.

Comme vous le savez, Mme Leuch, présidente de notre Commission d'Etudes législatives et des Assurances, a été élue présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin. Il ne lui est donc plus possible de présider notre Commission, mais elle en reste membre, ce dont nous lui sommes très reconnaissantes. Mme Glaettli a eu l'obligeance de reprendre la présidence.

En souhaitant à nos Sociétés d'accomplir de bon travail cet hiver, nous leur adressons nos sincères salutations.

Pour l'Alliance de Sociétés féminines suisse:

La Présidente: ELISABETH ZELLWEGER. La Secrétaire: E. LOTZ-ROGNON.



# Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

## Réunion du Comité Central

Dans sa séance du 11 novembre, tenue à Berne (et la commémoration de l'armistice y a été observée par deux minutes d'un silence recueilli), le Comité Central s'est d'abord occupé de questions recueilli), le Comité Central s'est d'abord occupé de questions financières et a examiné sérieusement la situation de l'A. S. S. F., d'une part après le gros effort fourni par la Saffa, et d'autre part, devant le fait que la subvention du Fonds Leslie, votée pour trois années consécutives, est maintenant arrivée à son terme. Il importe en effet que notre mouvement suffragiste organisé sache exactement ses possibilités et disponibilités, au moment où va s'ouvrir devant lui une nouvelle activité, c'est-à-dire la grande pétition en faveur du suffrage féminin fédéral faite en commun avec d'autres Associations, et sur laquelle nous reviendrons prochainement plus en détails. Des remerciements ont été adressés à Mme Leuch pour la façon dont elle a réalisé, dans le stand de l'Association. Jes plans la façon dont elle a réalisé, dans le stand de l'Association, les plans élaborés par le C.C., et qui ont certainement constitué une admi-rable propagande pour nos idées. Et maintenant que cette propagande-là est terminée, une autre propagande par le moyen de con-térences à travers la Suisse va être remise en train: déjà Mie Dutoit a pu constituer à Bulle un petit Cercle d'études féminin-dont les débuts sont fort encourageants, et la présidente compre dès janvier prochain prendre contact avec toutes les Sections, et surtout avec les plus isolées, la possibilité d'organiser, au printemps de 1929, un Cours de vacances suffragiste dans le Tessin étant également envisagée. — En matière internationale, Mie Gourd a fourni un rapport sur les préparatifs et le programme du Congrès de Berlin, et différentes démarches ont été décidées en réponse à des circulaires du Comité International, Mentionnons encore ponse à des circulaires du Comité International, Mentionnons encore l'intéressante communication qu'est venue faire au Comité Central Mile Somazzi sur la ratification par la Suisse de la Convention internationale sur l'emploi de la céruse, et dont ne peuvent se désintéresser des femmes ayant à cœur la santé des travailleurs; un échange de vues très nourri sur des propositions formulées à l'Assemblée générale (augmentation du nombre des membres du C. C., enquête générale sur le chiffre global des impôts payés par des femmes en Suisse); un rapport sur la vente des publications de l'A.S., S.F. — et l'on comprendra sans peine que cette séance si bien remplie ait duré jusqu'à l'heure du départ des derniers trains.

E. Gio.